



Immeuble : 122 - Arsenaux 15

Mars 2014

Synthèses ImmoLabel

Résumé des étiquettes

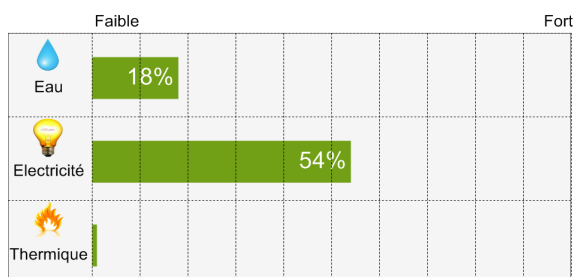
Étiquettes ImmoLabel	SIA2031 MJ/m ² a	IDC MJ/m ² a	Electricité MJ/m ² a	Eau m ³ /m ² a
	B 387	B 248	D 338	B 0.58

Valeurs de référence

Surface énergétique (SRE)	6338 [m ²] - valeur provisoire
Année de construction	1988
Consommation eau	3652 [m ³]
Electricité communs	59442 [kWh]
Electricité privés	0 [kWh] - source OCSTAT
Combustible	GAZ
Analyse chauffage	01.07.2011 - 30.06.2012
Chaufferie commune	Oui
Garage sous-terrain	Oui: 67 places
Habitants	267 - source OCP
IDC	248 [MJ/m ² a] - valeur provisoire

2012

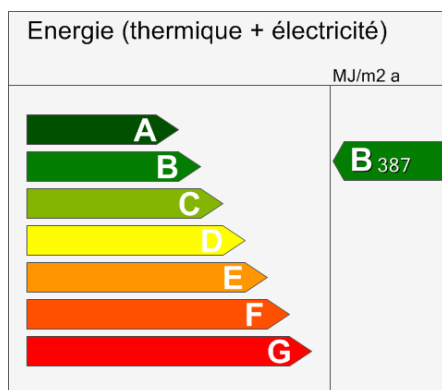
Enjeux et potentiels d'amélioration



Potentiel d'économie réalisable

L'algorithme combine les valeurs calculées des étiquettes avec la taille du bâtiment, ciblant ainsi les éléments à traiter en priorité. Entre 0% et 25%, le potentiel d'économie est faible et ne nécessite, à priori, pas de mesure spécifique. Entre 25% et 50%, le potentiel d'économie est moyen, un audit léger ou une campagne de mesure, permettrait d'identifier des pistes d'améliorations. Entre 50% et 75%, le potentiel d'économie est fort, nous recommandons un audit afin d'évaluer les opportunités de rénovation. Entre 75% et 100%, il s'agit des bâtiments dont le potentiel d'économie est le plus élevé et sont donc les plus intéressants à assainir rapidement. Nous recommandons de les traiter en priorité.

Indice énergie SIA2031 (thermique + électrique)



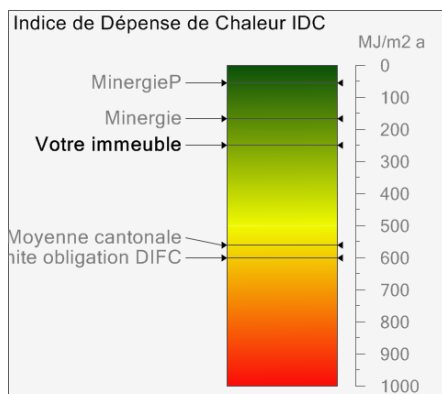
Calcul certifié selon SIA2031 - Version 2009

L'indice énergie évalue la consommation de toute l'énergie primaire utilisée dans le bâtiment (énergie thermique + électricité des communs + électricité des privés). Cet indice est calculé selon la méthode définie dans le cahier technique SIA2031 et a été certifié par la SIA.

Conseil

Thermique : si bon IDC, a priori, aucune intervention nécessaire au niveau de l'enveloppe du bâtiment. Electrique : se référer à l'indicateur électricité.

Indice de dépense de chaleur IDC



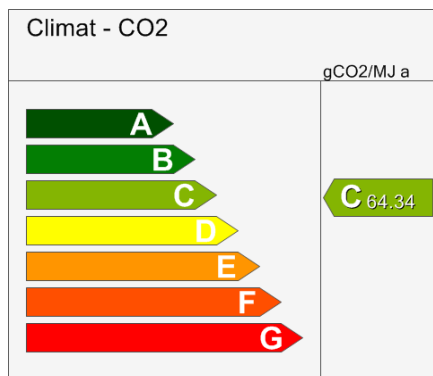
L'IDC traduit l'énergie consommée pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire mise en rapport avec la surface de référence énergétique (SRE). Il est désormais obligatoire à Genève (Loi sur l'Energie) et donne une bonne indication sur la performance thermique de l'enveloppe du bâtiment.

Conseil

Enveloppe thermique très efficace, aucune intervention ciblée sur l'enveloppe du bâtiment nécessaire. A intégrer si projet Minergie ou concept global rénovation.



Indice climat CO2



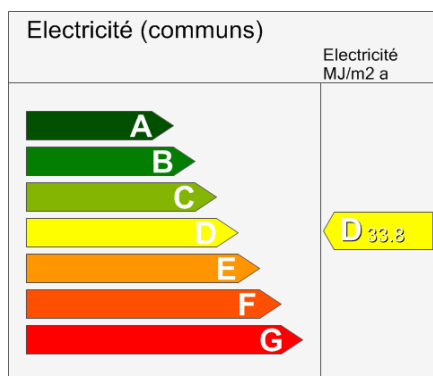
Calcul certifié selon SIA2031 - Version 2009

L'indice climat traduit la quantité de CO2 émise par unité d'énergie consommée [gCO2/MJ] et dépend donc uniquement des sources d'énergie utilisées. Le CO2 émis lors de la production et du transport étant pris en compte, l'indice favorise les énergies locales, faciles à transporter et renouvelables (pellets, solaire, géothermie, etc).

Conseil

Ce bâtiment est chauffé aux énergies fossiles ou la part d'énergie renouvelable consommée est infime. Poser des panneaux solaires thermiques et/ou photovoltaïques.

Indicateur électricité



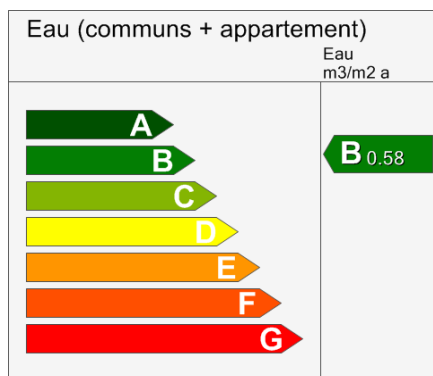
Frontières des catégories (seuils) provisoires car modèle pas encore validé en Suisse

L'indice électricité évalue la consommation électrique totale des communs d'immeuble (éclairage, buanderie, etc) mise en rapport avec la surface de référence énergétique (SRE).

Conseil

Audit de type Eco21 (ampoules éco, appareils ménagers classe « A », détecteurs de présence, etc).

Indicateur eau



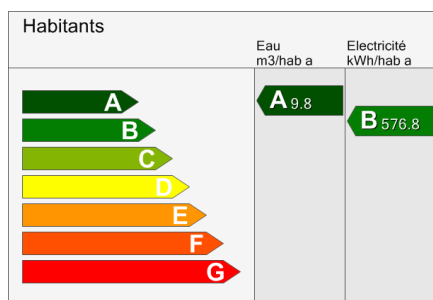
Frontières des catégories (seuils) provisoires car modèle pas encore validé en Suisse

L'indice eau évalue la consommation d'eau totale de l'immeuble (privés et communs) mise en rapport avec la surface de référence énergétique (SRE).

Conseil

Piste : peu de consommateurs (locaux administratif, peu d'habitations), compteurs des communs peu sollicités (pas d'extérieurs), La période relevée est-elle bien égale à 12 mois ? La répartition est-elle correcte si compte commun.

Indicateur occupants



Frontières des catégories (seuils) provisoires car modèle pas encore validé en Suisse

L'indice occupants évalue la consommation d'eau totale de l'immeuble (privés et communs) ainsi que la consommation électrique des communs, le tout mis en rapport avec le nombre d'habitants. Contrairement aux autres indices, elle permet d'évaluer la consommation en relation avec le nombre d'occupants et non avec la surface.

Conseil

Eau:
Consommations très faibles par rapport au nombre d'habitants. Electricité:
Consommations très faibles par rapport au nombre d'habitants.

2012



SIGNA-TERRE SA
2 rue Thalberg
CH-1201 Genève

www.signa-terre.ch